



Etablissement Public Local d'Enseignement et
de Formation Professionnelle Agricoles de
Nîmes Rodilhan



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



N/Ref : CB/IM

Rodilhan, le 16/11/2015

Destinataires : personnels de l'EPLEFPA

Madame Monsieur,

La France vient d'être touchée une nouvelle fois par un ensemble d'attentats terroristes. Ces événements nous conduisent, à la demande de Monsieur le Directeur Régional de l'Agriculture et conformément aux instructions du Ministre, à prendre des mesures pour renforcer la sécurité des usagers du service public.

Elles se traduisent dans l'établissement et jusqu'à nouvel ordre par :

- La fermeture de tous les portails de l'EPL et l'ouverture sous contrôle du portail du CFA et du LEGTPA à des horaires fixes rythmés par les pauses.
- L'interdiction de sorties pédagogiques, visites, stages et autres manifestations à l'extérieur de l'établissement et quel qu'en soit le motif.
- L'interdiction de sortie pour les demi-pensionnaires et les internes de l'EPL. Cette mesure concerne aussi les étudiants et apprentis BTSA.
- -L'interdiction de participer à des réunions à l'extérieur de l'EPL dans le cadre de l'activité professionnelle.

De plus, les entrées dans l'EPL seront strictement contrôlées à tous les accès et l'accueil de l'EPL sera déplacé sans attendre la fin des travaux.

Chaque jour, je ferai le point avec l'équipe de direction de l'évolution de la situation et vous tiendrai informé d'assouplissements éventuels.

En outre, je vous remercie de participer à une minute de silence devant le CDI à midi. Tous les agents, quel que soit leur poste ou leurs fonctions doivent y participer. Les enseignants regrouperont leur classe.

Enfin, je souhaiterais que les enseignants et formateurs mettent en place des temps de débat avec les publics en formation qu'ils soient élèves étudiants apprentis ou stagiaires.

L'infirmière se tient à disposition de tous membres de la communauté éducative victime directement ou indirectement des attentats.

Je vous remercie par avance de votre compréhension et de votre solidarité.

Le Directeur de l'E.P.L.E.F.P.A.,

C. BERTHAUD



Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de Nîmes-Rodilhan - « Domaine de Donadille » - 30230 RODILHAN
tel : 04 66 20 67 67 - fax : 04 66 20 15 12 - Web : <http://www.epl.nimes.eduagri.fr> - email : epl.nimes@educagri.fr

Toute correspondance est à adresser sous forme impersonnelle au Directeur de l'EPLEFPA